

Brève. Fièvre aphteuse au Maroc *Short item. Foot-and-mouth disease in Morocco*

Gina Zanella (gina.zanella@anses.fr), Stéphan Zientara, Labib Bakkali-Kassimi
Anses, Laboratoire de santé animale, LNR fièvre aphteuse, Maisons-Alfort, France

Mots-clés: fièvre aphteuse, sérotype O, Maroc/Keywords: Foot-and-mouth disease, Serotype O, Morocco

Six foyers de fièvre aphteuse ont été détectés au Maroc entre le 23 octobre 2015 et le 21 novembre 2015 dans la région du Centre, dans les provinces de Sidi Bennour (3 foyers), Settât (1 foyer), El Jadida (1 foyer) et Berrechid (1 foyer) (Figure 1). Sur un total de 65 bovins, dix-sept ont présenté des signes cliniques. L'ensemble des bovins ainsi que 101 ovins présents dans les foyers ont été abattus et détruits.

Le génotypage du virus isolé effectué à l'Institut de Pirbright (Laboratoire de référence de l'OIE) a permis d'établir qu'il s'agissait du sérotype O lignage ME-SA/Ind-2001d et qu'il était étroitement lié aux virus responsables des foyers en Algérie et en Tunisie. Le test de concordance vaccinale indiquait que les souches vaccinales O Manisa, O 3039 et O/TUR/5/2009 protégeaient contre la souche isolée au Maroc.

Les mesures de contrôle suivantes ont été appliquées: désinfection des bâtiments, quarantaine, surveillance à l'extérieur de la zone de confinement ou de protection, abattage sanitaire, destruction officielle de tous les produits d'origine animale, destruction officielle des cadavres, des produits dérivés et des déchets, surveillance à l'intérieur de la zone de confinement ou de protection. Une vaccination a eu lieu chez 38917 bovins dans la région du Centre avec un vaccin préparé à partir des souches O Manisa et O 3039.

Cet épisode de fièvre aphteuse a été considéré résolu d'après le dernier rapport envoyé à l'OIE le 7 janvier 2016.

Le Maroc n'avait pas connu de foyers de fièvre aphteuse depuis 1999 lorsque la maladie avait également touché l'Algérie et la Tunisie.

L'éradication de la maladie avait alors reposé sur un programme de vaccination des bovins. En 2007, le Maroc avait opté pour l'arrêt de la vaccination et en 2012, il avait obtenu le statut de pays ayant un programme officiel de contrôle de la fièvre aphteuse sans vaccination, validé par l'OIE.

Suite à la réapparition de la fièvre aphteuse en Tunisie (avril-octobre 2014) puis en Algérie (juillet 2014 – avril 2015), le Maroc avait renforcé sa vigilance au niveau national, notamment au niveau des zones frontalières (sensibilisation sur la clinique, renforcement des contrôles aux frontières...). De plus, le Maroc avait relancé en 2014 une campagne de vaccination généralisée des bovins (cheptel estimé à 2,7 millions de têtes) d'août à septembre 2014 en deux étapes (la zone frontalière de l'Algérie puis le reste du territoire). Un rappel de vaccination avait eu lieu en février 2015 et devait être à nouveau mis en place en fin d'année. L'apparition des foyers pourrait être imputée à une insuffisance de la couverture vaccinale ou à l'utilisation d'un vaccin non protecteur. Si le vaccin utilisé lors des campagnes généralisées a été le même que celui utilisé après l'introduction de la maladie (protecteur d'après les essais de laboratoire), l'explication serait plutôt à chercher du côté de l'efficacité de la vaccination: nombre d'animaux effectivement vaccinés, respect des conditions de la chaîne du froid sur le terrain...

L'apparition de la fièvre aphteuse au Maroc nous rappelle une fois de plus le risque réel qu'elle représente. La vigilance accrue de la présence de signes cliniques évocateurs de cette maladie s'impose au niveau national.

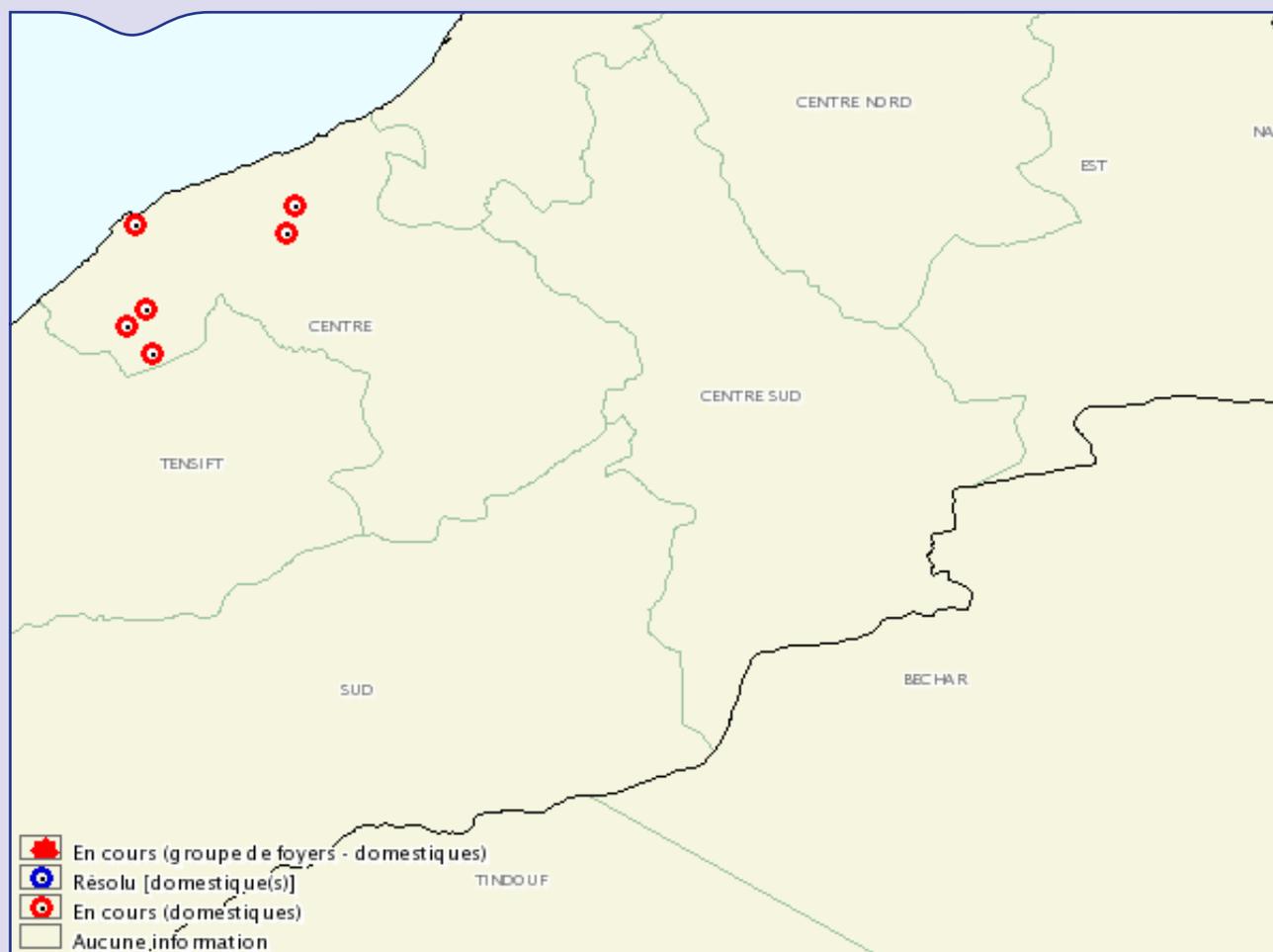


Figure 1. Localisation des six foyers de fièvre aphteuse notifiés par le Maroc en octobre et novembre 2015

Source: OIE, WAHID interface / Informations hebdomadaires: http://www.oie.int/wahis_2/public/wahid.php/Reviewreport/Review?page_refer=MapFullEventReport&reportid=19472 WRLFMD Quarterly Report October to December 2015